

### L'énergie

J'espère que l'industrie pourra elle-même s'occuper de répondre en priorité aux besoins de pétrole du Canada. A cet égard, l'Office national de l'énergie maintient un contact étroit avec les compagnies et l'Office de conservation des ressources énergétiques de l'Alberta au cours de la période critique que nous traversons.

Et il poursuit en disant:

Si le programme d'efforts volontaires ne donnait pas de résultats malgré tous nos efforts il serait indispensable que les deux offices communiquent étroitement afin de mettre au point le processus et la mise en œuvre d'un système de contrôle.

Le ministre a dit que cela serait indispensable mais, sans qu'il y ait de consultations préalables, le ministre a annoncé, environ un mois plus tard, au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics, qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars l'Office national de l'énergie délivrerait des permis pour toutes les exportations de pétrole brut. Dans une déclaration devant ce comité, le ministre a dit également:

● (2120)

L'Office national de l'énergie va tenir une audience publique bientôt afin de permettre aux parties intéressées d'exposer leurs points de vue sur les façons opportunes de sauvegarder l'intérêt public, en ce qui concerne toutes les exportations de pétrole à longue échéance.

Il n'y a pas eu d'audience de ce genre. Je qualifie cette politique d'inconséquente et d'inconsistante. Songeons à la question de prolonger le pipe-line jusqu'à Montréal et des hésitations du gouvernement à ce sujet. Dans la correspondance échangée entre M. Getty et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald), et dont j'ai parlé tout à l'heure, le gouvernement de l'Alberta a encore une fois plaidé en faveur d'un pipe-line aboutissant à Montréal. Dans sa réponse, le ministre ridiculisait cette idée. Dans le Livre vert sur l'énergie, déposé en juin, le gouvernement déclarait encore une fois que le prolongement d'un pipe-line jusqu'à Montréal n'était pas chose souhaitable.

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le député a fait allusion à des lettres échangées avec le ministre de l'Alberta. Nous donnerait-il les dates précises et nous dirait-il quand le document a été publié?

**M. Andre:** C'est déjà fait. Je l'ai ici. Les documents ont été déposés à l'Assemblée législative de l'Alberta.

**M. Baldwin:** Le ministre les déposera-t-il ici?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Il est entièrement faux que j'aie tourné en ridicule l'idée de prolonger le pipe-line jusqu'à Montréal.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Andre:** Si le ministre ne se souvient pas de ce qu'il a écrit, je lui prêterai les documents.

**M. Paproski:** Le ministre a-t-il signé cette copie?

**M. Andre:** A la page 14 du rapport, le gouvernement déclare:

[M. Andre.]

Jusqu'ici, les menaces à la sécurité n'ont pas semblé assez sérieuses pour justifier les arrangements très coûteux que nécessiterait l'approvisionnement de la région à l'est de la vallée de l'Outaouais en pétrole brut de l'Ouest canadien.

**M. Macdonald (Rosedale):** M. Lougheed a-t-il remis ce texte au député?

**M. Andre:** Puis, tout juste deux mois plus tard, avant l'ouverture des hostilités au Moyen-Orient et donc sans que soit modifiée la situation de la sécurité mondiale, mais pendant que se modifiait considérablement celle du gouvernement libéral, soit le 4 septembre, le gouvernement a fait volte-face une fois de plus et, contrairement à ce qu'il avait conseillé auparavant, il décida de construire un pipeline jusqu'à Montréal. Depuis octobre 1969, notre parti prône la construction d'un pipe-line jusqu'à Montréal. Si on avait suivi nos conseils, nous n'aurions pas à craindre aujourd'hui une réduction des approvisionnements éventuels à destination du marché de Montréal.

Voyons la question de l'approvisionnement à court terme en pétrole brut de l'Est canadien, c'est-à-dire la région à l'est de la vallée de l'Outaouais. A la suite des décisions prises par les Arabes, le ministre a dit à la Chambre que le Canada pouvait s'attendre à ce que la pénurie atteigne peut-être jusqu'à 75,000 barils par jour. Peu après, le ministre a dit à la Chambre qu'elle pourrait atteindre 200,000 barils par jour, apparemment parce que les clauses de force majeure obligeraient le Canada à partager la pénurie mondiale. Lorsque les députés de notre parti ont pressé le ministre de donner des précisions, il nous a donné une réponse qu'on ne peut qualifier que d'équivoque et d'évasive. Nous avons appris par la suite que l'usine d'affinage Shaheen à Come-By-Chance mettra 100,000 barils par jour à la disposition du marché canadien et ce débit ajouté à la production excédentaire qu'on réussira à arracher à l'Ouest canadien suffira à écarter cette insuffisance éventuelle.

Il faut en conclure que le ministre élaborait délibérément un stratagème à des fins personnelles ou qu'il est si incompetent qu'il ne savait pas ce qui se passait. J'estime que le Canada ne peut tolérer ce genre de situation.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Démissionnez.

**M. Andre:** Ces exemples de l'attitude inconséquente et inconsistante du gouvernement sont peu de chose face aux mesures absurdes prises relativement au prix du pétrole brut produit au Canada. Le 4 septembre, le premier ministre a annoncé que le prix du pétrole brut canadien serait bloqué à ce niveau jusqu'au 31 janvier 1974, décision prise sans aucune consultation même si le gouvernement avait promis de le faire. Puis, comme l'article 83c) de la loi sur l'Office national de l'énergie stipule que celui-ci ne peut permettre d'exportation à des prix moindres que ceux d'un marché juste, le gouvernement a instauré une taxe d'exportation de 40c. le baril. De nouveau, il n'y a eu aucune consultation. Bien sûr, les provinces productrices et l'industrie étaient furieuses et le ministre, cherchant apparemment à éclaircir la situation, a assuré l'Alberta et l'industrie, de même que la Chambre, que tout cela était temporaire et que le prix du pétrole brut de l'Ouest serait fixé au prix moyen du pétrole brut étranger livré à Montréal.